



## UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AU REGARD DES DÉFIS CLIMATIQUES DU PNR DU PILAT (42)

Le cheminement du territoire pour concrétiser son adaptation au changement climatique est orchestré par une équipe formée et motivée d'élus et de personnel du Parc. Celle-ci a mené une analyse des vulnérabilités et entrepris une réflexion pour préparer la résilience du territoire aux évolutions climatiques et à leurs conséquences.

FICHE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



### CONTEXTE

#### > Le territoire

Le Parc naturel régional (PNR) du Pilat, d'une superficie de 700 km<sup>2</sup> bordés à l'est par le Rhône, compte 56 000 habitants. Il est caractérisé par un relief accidenté et conserve des espaces naturels riches, supports d'un développement touristique de proximité et d'un cadre de vie de qualité.

Territoire rural d'économie mixte principalement agricole et industrielle, il est entouré de bassins industriels : Lyonnais, secteurs de Saint-Étienne et d'Annonay, vallées du Rhône et du Giers. Les habitants du Pilat travaillent pour près de 60 % dans ces bassins d'emploi environnants. Le taux de chômage est le même que la moyenne nationale. Le PNR du Pilat voit se conjuguer les effets d'une topographie accidentée sur la mobilité, et ceux d'une pression urbaine forte qui influe sur le coût du foncier et crée des difficultés d'accès au logement pour les habitants.

#### > Un cadre de vie privilégié au bord de bassins industriels

Le PNR du Pilat travaille depuis 1997 sur les questions d'énergie. Il adopte une approche territoriale en 2001 lorsqu'il lance son Plan climat-énergie territorial (PCET) volontaire, élargissant ainsi son ambition de trouver des voies pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ses effets. Dans le cadre de ce PCET (validé en janvier 2014), le PNR du Pilat a identifié l'adaptation comme un axe de travail à part entière. Dans la rubrique « Suivre l'évolution de la biodiversité et gérer les milieux dans une vision prospective en intégrant l'approche climat », il prévoit la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire et la définition de plans d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale.

### LE PROJET EN BREF

- > Après les premières études climatiques ciblées sur le territoire, un diagnostic action sur le thème du changement climatique est mené sur une commune du Parc.
- > Avec l'accompagnement d'AURA-EE, un groupe d'élus et de techniciens reçoit une formation d'« ambassadeurs climat ».
- > Suite à la formation, mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour 2 communes du territoire du Pilat. Ces communes bénéficient d'une animation des techniciens du Parc pour développer sur leurs projets d'aménagement la méthode diagnostic / plan d'actions et prendre en compte les enjeux climatiques dans les projets d'aménagement.

Le travail effectué pour le PCET alimente aussi la démarche Territoire à énergie positive (TEPOS), menée conjointement entre le PNR du Pilat et des collectivités territoriales du secteur, en particulier Saint-Étienne Métropole. Cette démarche met en place des actions pour aller vers la transition énergétique : soutien aux énergies renouvelables, rénovation des logements...

Un travail d'expérimentation mené sur la commune d'Échalas, en 2013, a permis de décrire l'origine, les besoins, le déroulement, les résultats et les pistes d'actions en matière d'adaptation. Ce travail a été réalisé pour et par les élus et habitants de la commune. Suite à cette expérience, l'idée est d'**étendre le diagnostic sur tout le territoire du Pilat**.

C'est pourquoi, le PNR a répondu, en 2014, à l'appel à participation d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) pour un **accompagnement collectif de territoires**, afin de « mieux connaître leur vulnérabilité et les adapter aux effets du changement climatique ».

Les points forts de ce projet :

- une approche intégrée aux autres actions du PNR ;
- l'implication d'élus et d'agents des services du PNR et la mise en place d'une équipe projet dédiée ;
- la continuité avec les actions déjà engagées.

### > Objectif

- **Poursuivre la dynamique** lancée sur Échalas (accompagner la commune à mettre en place les pistes d'actions identifiées) et l'élargir sur l'ensemble des communes du Parc ;
- **Diffuser la connaissance et sensibiliser** à la notion d'adaptation aux effets du changement climatique ;
- **Préparer un dispositif de suivi** des expériences existantes au regard de enjeux climatiques (atténuation et adaptation) ;
- **Renforcer la coopération des différents acteurs** (élus communaux, habitants) et initier des nouveaux projets. On retrouve ces objectifs généraux dans nombre de politiques d'adaptation au changement climatique. Le but des acteurs de l'expérience est de mettre en œuvre rapidement des projets concrets fondés sur ces objectifs et de les décliner de manière opérationnelle, à la lumière du diagnostic préalable réalisé sur la commune d'Échalas.

### > Mise en œuvre

Elles est orchestrée par le **groupe-équipe projet** formé et motivé, qui a suivi la formation proposée par AURA-EE.

Ce groupe est constitué :

- de **5 élus** issus de la commission « Énergie climat », dont le vice-président de la commission ;
- de la **chargée de mission** Énergie-climat ;
- de la **responsable du pôle « Économie durable »**.

> Une première analyse de la vulnérabilité climatique du territoire a été menée par le groupe sur la base de l'outil « chaîne d'impacts » proposé par AURA-EE. Les principales vulnérabilités portent sur :

- les aspects relatifs à la santé des populations - fragilité de la population âgée face aux épisodes de chaleur, accroissement des allergies liées au développement de l'ambrosie sur tout le massif ;
- les aspects liés aux **risques naturels** - événements extrêmes plus fréquents, fragilisation des sols nus ou imperméabilisés au regard des épisodes orageux plus intenses (érosion sur les coteaux), incendies de forêts et d'espaces agricoles ;
- la **ressource en eau**, avec les problèmes liés à la multiplication des usages et l'accroissement des besoins ;
- les **aspects économiques** :
  - menaces sur l'équilibre actuel entre agriculture, sylviculture et espaces naturels, qui contribue à l'économie et à la qualité des paysages, arboriculture dépendante de l'irrigation, cépages des AOC à revoir...
  - difficultés du tourisme hivernal, fragilisé par la baisse de l'enneigement sur les sommets dont l'enjeu porte sur une réorientation des activités de l'économie touristique.

### PRINCIPALES ÉTAPES

#### > 2010-2012

Diagnostic Météo France sur le Pilat

#### > Juin 2011

Expérimentation d'un diagnostic -action sur une commune volontaire

#### > Avril 2012

Lancement officiel de l'action

#### > 2014-2015

Formation-action avec AURA-EE et création d'un groupe d'élus « Ambassadeurs du climat »

#### > Juin 2016

Mise en application de la formation ; lancement de l'opération « Coup de pouce Climat » pour deux communes du Pilat

#### > 2017

Mise en œuvre de la méthode diagnostic/plan d'action pour les deux communes lauréates

#### > 2018

Préparation d'une seconde vague d'accompagnement pour une commune en 2019

<sup>1</sup> Milliers de tonnes équivalent pétrole.

La question du changement climatique est une priorité pour la groupe-projet, à mettre en œuvre dans l'ensemble des politiques et des actions du PNR. L'émergence d'un ensemble de critères fondés sur les thèmes du développement durable, qui organisent la capacité de résilience d'un territoire ou d'une entreprise, est issue des questionnements de ce groupe :

- Comment agir et intégrer aux actions conduites par les acteurs du Pilat les évolutions sur les espaces et la vie des habitants ?
- Comment parvenir à établir un plan d'actions pour chaque grande famille d'acteurs (communes, élus, habitants, acteurs économiques) ?
- Comment organiser le croisement des perceptions, valoriser la chaîne d'impacts, non seulement avec des élus impliqués dans l'urbanisme et l'aménagement, mais aussi avec les acteurs économiques ?
- Comment suivre et / ou accompagner plus largement sur le Pilat l'implication et la prise en compte de ces enjeux dans les politiques et les gestes du quotidien ?

BILAN

## Point d'étape mi 2018

### > Résultats

Grâce aux premiers acquis de la formation dispensée par AURA-EE, **la thématique de l'adaptation au changement climatique a été intégrée dans la stratégie globale du projet TEPOS**, co-construit en 2015 avec l'agglomération voisine de Saint-Étienne Métropole. Une séance test pour la co-construction de la chaîne d'impacts pour le Pilat a été organisée à l'automne 2015 au sein du groupe projet. Suite au travail engagé par celui-ci, fin 2016, **un appel à candidatures pour bénéficier d'un accompagnement spécifique** s'est ouvert au communes du Parc.

Il leur permet d'intégrer immédiatement dans un projet d'aménagement les effets du changement climatique, tels qu'ils peuvent déjà se dessiner sur le Pilat. Les techniciens du Parc peuvent organiser une animation dédiée dans le but d'intégrer des nouvelles pratiques dans la gestion d'un projet d'aménagement et d'urbanisation. Ces dernières sont le fruit d'un **travail collaboratif entre les élus et les habitants** concernés par les projets.

### > Difficultés

L'action a été difficile à mener au sein du groupe au démarrage mais une fois qu'il s'est bien approprié la question, il a ressenti la nécessité d'aider les autres acteurs locaux à faire de même, en les accompagnant au mieux. Le travail sur la chaîne d'impacts aurait dû être reproduit au sein d'un groupe plus large d'acteurs du PNR, mais l'accompagnement simultané de toutes les communes du Parc n'était pas possible. De façon plus globale, l'expérience a été impactée par des modifications d'organisation interne et un manque de disponibilité de certains acteurs engagés dans la démarche. L'équipe projet a dû revoir le plan de travail fixé au départ. Elle a cependant pu suivre l'accompagnement par les techniciens des deux communes volontaires.

### > Perspectives

Après une légère évolution des contenus, le Parc devrait relancer un appel à communes volontaires début 2019.

### Les acteurs impliqués

- Service « Économie durable » du syndicat mixte et direction
- 5 élus plus impliqués, 20 informés en commission
- AURA-EE

Fiche réalisée par



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie - Environnement

Avec le soutien de

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



### Informations et contacts

Parc naturel régional du Pilat  
Maison du Parc - Moulin de Virieu  
2 rue Benay  
42410 PÉLUSSIN  
[centreardeche.fr](http://centreardeche.fr)  
Sophie BADOIL  
Chargée de mission Énergie climat  
[sbadoil@parc-naturel-pilat.fr](mailto:sbadoil@parc-naturel-pilat.fr)  
04 74 87 52 01



Vignobles et Coteaux de Saint-Étienne Métropole